



Le Pass Sport national a été réformé en juin 2025. Les enfants de moins de 14 ans ne sont plus éligibles.

À Arras, cela concerne la majorité des bénéficiaires (6-11 ans).

La Ville a décidé de créer un Pass Sport Arrageois pour compenser cette exclusion.

Public concerné

- Enfants de 6 à 11 ans.
- Dates de naissance d'éligibilité : né entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2014.
- Familles avec un quotient familial (QF) $\leq$ 1 300 €.



Montant de l'aide

50 €
par enfant.

L'aide s'applique à la cotisation sportive dans un club.

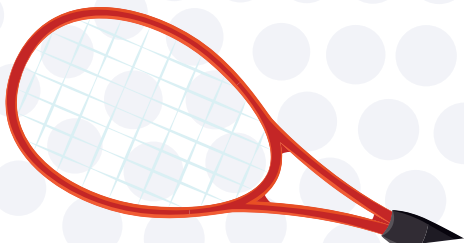
Ne s'applique pas aux structures privées marchandes (ex: salles de fitness privées).

Le montant est déduit directement du prix de la licence. Si l'enfant est déjà inscrit, le club rembourse la famille.

Modalités pratiques

Pièces à fournir par la famille :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CAF mentionnant le quotient familial



Étapes

Dépôt du dossier complet à l'Espace Familles
à partir du 10 septembre.

La Ville vérifie les pièces et remet un justificatif à la famille.

À noter :

- L'instruction des dossiers de Pass Sport ne pourra être effective qu'à partir du 30 septembre, au lendemain de la délibération du Conseil municipal.
- La famille doit inscrire son enfant dans un club sportif arrageois avant le 31 octobre 2025.
- Le club applique la réduction (ou rembourse la famille).
- La Ville rembourse ensuite les clubs sur la base des dossiers validés.

Calendrier

Réception des dossiers
et pré-enregistrement : **mercredi 10
septembre 2025**

Passage de la délibération
en Conseil municipal : **lundi 29
septembre 2025**

Lancement de l'instruction
des dossiers Pass Sport : **mardi 30
septembre 2025**

Date limite de dépôts
d'une demande de Pass Sport : **vendredi 31
octobre 2025**



Lieu et horaires d'accueil
Espace Familles

Pôle Éducatif Elisabeth et Robert Badinter

Ouverture à partir du mercredi 10 septembre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi | 16h30 – 18h30

Mercredi | 8h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30

L'Espace Familles propose des permanences
spécifiques pour l'instruction des Pass Sports.
Merci de respecter les horaires indiqués ci-dessus.